PONT-A-CELLES

Pont-à-Celles, le 21 avril 2026

Monsieur François Desquesnes
Vice-Président et Ministre wallon en charge de l'Aménagement du Territoire, des Zones d'activité économique, des Travaux publics, de la Mobilité, de la Sécurité routière et des Pouvoirs locaux
Rue d'Harscamp, 22
5000 NAMUR

CONTACT

Gilles CUSTERS
Directeur général
gilles.custers@pontacelles.be
Place communale, 22
6230 Pont-à-Celles

T 071 84 90 50

OBJET : Institution provinciale – Note d'orientation – Avis du Conseil communal

Monsieur le Ministre,

Comme suite à votre courrier du 22 décembre 2025 relatif à l'objet repris ci-dessus, vous trouverez en annexe la délibération adoptée par le Conseil communal lors de sa séance du 20 avril 2026.

En restant à votre disposition pour tout renseignement et échange, et en vous remerciant d'avance pour l'attention que vous réserverez à la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Le Directeur général,

G. CUSTERS

Le Bourgmestre,

P. KNAEPEN

PROVINCE DE HAINAUT
ARRONDISSEMENT DE CHARLEROI

COMMUNE
DE
PONT-A-CELLES

Réf doc : CC/20260420-5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 20 AVRIL 2026

Présents :
M. Philippe KNAEPEN, Bourgmestre.
Mme Ingrid KAIRET-COLIGNON, Mme Amandine SAUTIER, M. Philippe PIETERS, M. Emmanuel VAN LANDEGHEM, Mme Marie DEMEURE, Échevin(e)s.
M. Romuald BUCKENS, Président du CPAS.
M. Luc VANCOMPERNOLLE, M. Carl LUKALU, M. David VANNEVEL, M. Thibaut DE COSTER, Mme Valérie ZUNE, Mme Carine NEIRYNCK, M. Yvan MARTIN, Mme Séverine SNAUWAERT, Mme Marie-France PHILIPPE, Mme Marie RIQUET, M. Pierre MATHELART, Mme Séverine CONREUR, Mme Anne DRUINE, Mme Charlotte PREVOT, M. Alexis HELLIN, M. Adrien GODART, Mme Valérie LAUWENS, M. Michel RADEMAKERS, Conseillères et Conseillers.
M. Gilles CUSTERS, Directeur général.

AFFAIRES GENERALES : Avenir de l'institution provinciale - Note d'orientation du Gouvernement wallon - Missions supracommunales devant être conservées ou développées au niveau du territoire provincial - Décision

Le Conseil Communal, en séance publique,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment l'article L1122-30 ;

Vu le courrier du 22 décembre 2025 du Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux, et son annexe ;

Considérant que le 18 décembre 2025, le Gouvernement wallon a adopté sa note d'orientation relative à l'avenir de l'institution provinciale ;

Considérant que par son courrier du 22 décembre 2025 susvisé, le Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux, sollicite une délibération du Conseil communal "*identifiant les missions supracommunales que ce dernier souhaite voir conservées ou développées au niveau du territoire provincial, car jugées indispensables aux regards des enjeux de votre population et de votre territoire*" ;

Vu la proposition du Collège communal ;

Pour ces motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 24 voix pour et une abstention (ZUNE) :

Article 1
En réponse à son courrier du 22 décembre 2025 susvisé :

- de suggérer au Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux, que toutes les compétences actuellement exercées par les provinces, soient transférées à la Région wallonne et/ou à la Fédération Wallonie-Bruxelles et/ou aux différentes intercommunales :
Ces compétences sont les suivantes (liste non exhaustive) :
 - Étrangers et calamités
 - Sécurité et ordre public

PROVINCE DE HAINAUT
ARRONDISSEMENT DE CHARLEROI

COMMUNE DE PONT-A-CELLES

Réf doc : CC/20260420-5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 20 AVRIL 2026

Présents :
M. Philippe KNAEPEN, Bourgmestre.
Mme Ingrid KAIRET-COLIGNON, Mme Amandine SAUTIER, M. Philippe PIETERS, M. Emmanuel VAN LANDEGHEM, Mme Marie DEMEURE, Échevin(e)s.
M. Romuald BUCKENS, Président du CPAS.
M. Luc VANCOMPERNOLLE, M. Carl LUKALU, M. David VANNEVEL, M. Thibaut DE COSTER, Mme Valérie ZUNE, Mme Carine NEIRYNCK, M. Yvan MARTIN, Mme Séverine SNAUWAERT, Mme Marie-France PHILIPPE, Mme Marie RIQUET, M. Pierre MATHELART, Mme Séverine CONREUR, Mme Anne DRUINE, Mme Charlotte PREVOT, M. Alexis HELLIN, M. Adrien GODART, Mme Valérie LAUWENS, M. Michel RADEMAKERS, Conseillères et Conseillers.
M. Gilles CUSTERS, Directeur général.

AFFAIRES GENERALES : Avenir de l'institution provinciale - Note d'orientation du Gouvernement wallon - Missions supracommunales devant être conservées ou développées au niveau du territoire provincial - Décision

- Zone de secours
- Communications routières
- Voies navigables – Hydraulique
- Économie, commerce et artisanat
- Industrie et énergie
- Tourisme
- Agriculture
- Enseignement
- Enseignement secondaire
- Enseignement supérieur
- Enseignement pour handicapés
- Complexes de délassement
- Jeunesse
- Culture, loisirs et fêtes
- Sports
- Arts
- Cultes
- Laïcité
- Interventions sociales et familles
- Soins de santé
- Médecine sociale et préventive
- Hygiène et salubrité publique
- Logement et aménagement du territoire

- d'insister pour que le transfert de la fiscalité provinciale vers un autre pouvoir soit budgétairement neutre pour les communes, et fiscalement neutre pour chaque citoyen.

Article 2
De transmettre copie de la présente délibération :
- au Directeur général ;

PROVINCE DE HAINAUT
ARRONDISSEMENT DE CHARLEROI

COMMUNE
DE
PONT-A-CELLES

Réf doc : CC/20260420-5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 20 AVRIL 2026

Présents :
M. Philippe KNAEPEN, Bourgmestre.
Mme Ingrid KAIRET-COLIGNON, Mme Amandine SAUTIER, M. Philippe PIETERS, M. Emmanuel VAN LANDEGHEM, Mme Marie DEMEURE, Échevin(e)s.
M. Romuald BUCKENS, Président du CPAS.
M. Luc VANCOMPERNOLLE, M. Carl LUKALU, M. David VANNEVEL, M. Thibaut DE COSTER, Mme Valérie ZUNE, Mme Carine NEIRYNCK, M. Yvan MARTIN, Mme Séverine SNAUWAERT, Mme Marie-France PHILIPPE, Mme Marie RIQUET, M. Pierre MATHELART, Mme Séverine CONREUR, Mme Anne DRUINE, Mme Charlotte PREVOT, M. Alexis HELLIN, M. Adrien GODART, Mme Valérie LAUWENS, M. Michel RADEMAKERS, Conseillères et Conseillers.
M. Gilles CUSTERS, Directeur général.

AFFAIRES GENERALES : Avenir de l'institution provinciale - Note d'orientation du Gouvernement wallon - Missions supracommunales devant être conservées ou développées au niveau du territoire provincial - Décision

- au Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux, rue d'Harscamp n°22 à 5000 Namur.

Ainsi fait en séance, date que dessus.

PAR LE CONSEIL

Le Directeur général,
(s) Gilles CUSTERS

Le Président,
(s) Philippe KNAEPEN

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Directeur général,

Gilles CUSTERS

Le Bourgmestre,

Philippe KNAEPEN